

## Histoire – **L'HISTORIEN ET LES MEMOIRES DE LA 2<sup>e</sup> GUERRE MONDIALE**

### **- Document 1 - « Mémoire et histoire, deux phénomènes distincts »**

Il est un fait que les historiens se penchent depuis quelques années sur les « phénomènes de mémoire ». A priori, histoire et mémoire sont deux perceptions du passé nettement différenciées. (...) La mémoire est un vécu, en perpétuelle évolution, tandis que l'histoire (celle des historiens) est une reconstruction savante et abstraite, plus encline à délimiter un savoir constitutif et durable. La mémoire est plurielle en ce sens qu'elle émane des groupes sociaux, partis, Églises, communautés régionales, linguistiques ou autres. (...) La mémoire, parfois, est du registre du sacré, de la foi ; l'histoire est critique et laïque. La 1<sup>o</sup> est sujette au refoulement tandis que toujours a priori, rien n'est étranger au territoire de l'historien (...). Au siècle dernier, en particulier en France, la différence n'existait pratiquement pas. L'histoire avait pour fonction essentielle de légitimer la République naissante et de forger un sentiment national, ce que Pierre Nora (1) appelle l'« histoire-mémoire ». Or, aujourd'hui, l'assimilation n'est plus possible (...).

D'où un nouvel atelier d'historien : l'histoire de la mémoire, cad l'étude de l'évolution des différentes pratiques sociales, de leur forme et de leur contenu ayant pour objet ou pour effet, explicitement ou non, la représentation d'un passé et l'entretien de son souvenir, soit au sein d'un groupe donné, soit au sein de la société tout entière.

**Henry ROUSSO, *Le Syndrome de Vichy, de 1944 à nos jours*, Éditions du Seuil, 1987-1990**

(1) : Pierre Nora est un des premiers historiens à avoir initié une lecture historique des mémoires.

### **- Document 2 - « Une connaissance par traces »**

Les faits qu'il étudie, l'historien, nous dit-on, est, par définition, dans l'impossibilité absolue de les constater lui-même. Aucun égyptologue n'a vu Ramsès (...). Des âges qui nous ont précédés, nous ne saurions donc parler que d'après témoins. Nous sommes, à leur égard, dans la situation du juge d'instruction qui s'efforce de reconstituer un crime auquel il n'a point assisté (...) En un mot, par contraste avec la reconnaissance du présent, celle du passé serait nécessairement « indirecte ». Qu'il y ait dans ces remarques une part de vérité, nul ne songera à le nier. Elles demandent, cependant, à être sensiblement nuancées (...) Toute connaissance de l'humanité (...) puisera toujours dans les témoignages d'autrui une grande part de sa substance. (...) Or, beaucoup d'autres vestiges du passé nous offrent un accès également tout de plain-pied. Tel est le cas, dans leur presque totalité, de l'immense masse des témoignages non écrits (...). Pour premier caractère, la connaissance de tous les faits humains dans le passé, de la plupart d'entre eux dans le présent, a d'être une connaissance par traces.

**Marc BLOCH, *Apologie pour l'histoire ou le métier d'historien*, Armand Colin, 1949 (1997).**

### **- Document 3 - « La construction du mythe d'une France unanimement résistante »**

Gaullistes et communistes se sont retrouvés pour exagérer l'ampleur du fait résistant au sein de la population, les uns en identifiant la Résistance à une certaine idée de la France tout entière, incarnée par le général à lui tout seul, les autres en décrivant la Résistance comme un vaste mouvement populaire d'insurrection nationale. Ils se sont retrouvés également pour marginaliser le rôle de Vichy, « poignée de traîtres » pour les uns, expression d'une frange de la « bourgeoisie » pour les autres. (...)

(Le mythe résistancialiste) a laissé sur la touche d'autres mémoires tout aussi marquées par l'Occupation : les prisonniers de guerre, plus d'un million d'hommes qui n'ont pas connu l'Occupation, sont restés souvent attachés au Pétain de la Grande Guerre (...); les travailleurs du STO, mémoire honteuse par suite de la glorification outrée du réfractaire (1), assimilé souvent au maquisard ; les déportés raciaux, juifs en tête, ombre insupportable au tableau idyllique, dont le réveil tardif dans les années 1970 a précisément contribué à modifier la représentation des années de guerre ; et peut-être aussi une bonne partie des... résistants eux-mêmes, dépossédés de leur histoire, et dont beaucoup ont été en porte à faux du fait de leurs réserves à l'égard du gaullisme et du communisme.

**Henry Rousso, *Le syndrome de Vichy de 1944 à nos jours*, Le Seuil, 1990**

(1) : Personne ayant refusé de travailler pour l'Allemagne au titre du STO.

**- Document 4 - « Le difficile retour des déportés juifs »**

*Simone Veil, rescapée d'Auschwitz, présidente d'honneur de la Fondation pour la mémoire de la Shoah, témoigne des difficultés rencontrées par les anciens déportés juifs.*

Pour la plupart d'entre nous, nous n'avions plus de famille, plus de parents, plus de foyer. Je pense encore plus douloureusement aujourd'hui, à tous ceux qui avaient été déportés depuis les ghettos polonais vers les camps d'extermination et qui, rescapés, sont arrivés en France ou dans d'autres pays d'Europe ; leur détresse était encore plus terrible.

Ce retour a été, je le répète, terrible : nous étions seuls, enfermés dans notre solitude, d'autant plus que ce que nous avons vécu, personne ne voulait le savoir. Ce que nous avons à raconter, personne ne voulait en partager le fardeau.

Dans l'Europe libérée du nazisme, qui se souciait vraiment des survivants juifs d'Auschwitz ? Nous n'étions pas des résistants, nous n'étions pas des combattants, pourtant certains étaient de vrais héros, et pour l'histoire qui commençait déjà à s'écrire, pour la mémoire blessée qui forgeait ses premiers mythes réparateurs, nous étions des témoins indésirables.

**Simone Veil, *Auschwitz plus jamais*, discours prononcé à Amsterdam, 26 janvier 2006.**

**- Document 5 - « Vers une autre histoire de l'Occupation : la France de Vichy »**

A l'automne 1960, étudiant de Harvard, j'arrivais à Paris pour entamer ma thèse d'histoire sur le corps des officiers dans la France de Vichy. Bien que 16 ans seulement se fussent écoulés depuis la Libération, je croyais naïvement qu'un historien pouvait étudier la France de l'Occupation avec la même liberté que la guerre de Sécession. Elle aussi avait longtemps été l'objet de débats passionnés (...). Il a suffi d'une visite au Service historique de l'armée de terre (...) pour que la réalité me rattrape brutalement. Les blessures de l'Occupation étaient encore si douloureuses que loin de stimuler la recherche historique, elles l'inhibaient : on m'informa que les archives françaises devaient rester closes 50 ans (...).

J'ai tout de même réussi à trouver des archives sur la question : celle des Allemands. Quand je me suis plongé dans les télégrammes et les notes envoyés quotidiennement à Berlin (...), je me suis aperçu que les postulats qui soutenaient *l'Histoire de Vichy* de Robert Aron, l'ouvrage de référence en ces années-là, ne correspondaient pas à ce que j'étais en train de lire. Force était de conclure que (...) comprendre véritablement ce qu'avait été le régime de Vichy demandait de recourir à un cadre interprétatif fondamentalement différent.

**R. Paxton, *La France de Vichy, 1940-1944, Le Seuil, 1973, avant-propos à la 2<sup>e</sup> édition.***

**- Document 6 - « L'avènement du témoin »**

*Le procès Eichmann a lieu en 1961 à Jérusalem*

Dans une 1<sup>o</sup> période, celle qui suit immédiatement la Shoah, (...) les associations de survivants juifs sont des lieux de sociabilité et d'entraide sans l'ambition de s'adresser à d'autres qu'à ceux qui ont vécu la même expérience. (...) Ainsi, la mémoire individuelle, inscrite dans celle d'un groupe clos, se construit dès l'événement. Mais cette mémoire n'est pas dans l'air du temps (...).

Le procès Eichmann marque un véritable tournant dans l'émergence de la mémoire du génocide en France, en Allemagne, aux États-Unis comme en Israël. (...) Pour la première fois, un procès se fixe comme objectif explicite de donner une leçon d'histoire. Pour la première fois, apparaît le thème de la pédagogie et de la transmission (...). Le procès Eichmann marque aussi l'avènement du témoin. En effet, à la différence du procès de Nuremberg où l'accusation s'était fondée principalement sur des documents, le procureur israélien, Gideon Hausner, décide de construire la scénographie du procès sur la déposition des témoins (...). Le procès Eichmann a libéré la parole des témoins. Il a créé une demande sociale de témoignages, comme le ferons en France d'autres procès ultérieurs, ceux de Klaus Barbie, Paul Touvier et Maurice Papon. Avec le procès Eichmann, le survivant des camps et ghettos acquiert son identité de survivant parce que la société la lui reconnaît.

**A. Wieviorka, *La Mémoire, entre histoire et politique, La Documentation française, juillet-août 2001.***

**- Document 7 - « Les responsabilités de la SNCF »**

*Tout en rendant hommage à la résistance des cheminots, le président de la SNCF, Guillaume Pepy, décide de reconnaître les responsabilités de la SNCF dans la déportation des juifs, à l'occasion de l'inauguration du musée-mémorial de la gare de Bobigny.*

A partir de 1942, l'occupant nazi, avec la collaboration du gouvernement de Vichy, organise 74 trains vers les camps d'extermination (...). La SNCF de l'époque, réquisitionnée, prit part à cette mécanique de l'inhumain conformément au programme de l'occupant nazi et de ses collaborateurs français. Elle reçut l'ordre de transférer au camp de Drancy les juifs arrêtés en province ; elle reçut l'ordre d'acheminer des trains mis à la disposition de la Gestapo par le ministère nazi des Transports. Leur composition, le choix des wagons, les horaires et les itinéraires étaient fixés par contrainte de l'occupant. Contrainte certes, notre entreprise a acheminé ces trains jusqu'à la frontière. Elle l'a fait. (...)

Ici, en ces lieux qui désormais s'inscrivent dans la mémoire de chacun, je veux dire aujourd'hui la profonde douleur et les regrets de la SNCF pour les conséquences des actes de la SNCF de l'époque. En son nom, je m'incline devant les victimes, les survivants et les enfants de déportés, et devant la souffrance qui vit encore.

Extraits du discours de **Guillaume Pepy**, 25 janvier 2011.